

+

Homélie pour le 16^e dimanche de l'année C – Abbaye Sainte-Anne de Kergonan, le 18 juillet 2010

Lectures : Gn 18, 1-10a
Col 1, 24-28
Lc 10, 38-42

Frères et Sœurs,

L'Évangile de Marthe et Marie est l'un des plus lus au cours de l'année liturgique. Si l'Église nous le fait si souvent entendre, c'est qu'il doit y avoir une raison, c'est que ce texte doit comporter un enseignement important. Il s'agit donc de deux sœurs amies de Jésus qui l'accueillent dans leur maison. La plus jeune, Marie, écoute le maître assise à ses pieds tandis que l'aînée, Marthe, est tout occupée aux questions du service. Marthe voudrait que sa sœur fasse comme elle et Jésus lui donne tort. Il prend au contraire Marie en exemple. C'est elle qui a la juste attitude envers lui. Comment interpréter cette leçon ? Que veut nous enseigner saint Luc ? Il semble qu'il faille écarter quelques fausses pistes avant de trouver la bonne.

La première fausse piste serait de croire que Marie a en quelque sorte « tout bon » et Marthe « tout faux ». Jésus n'aimerait pas Marthe parce qu'elle est trop active, et au contraire il aimerait beaucoup Marie parce qu'elle ne bouge pas. Notre Évangile serait-il une apologie massive de l'inaction toujours préférable à l'action ? Les tempéraments hyper-actifs ont-ils moins de chance dans la vie chrétienne que les caractères passifs ? Faut-il bannir absolument de sa vie toute inquiétude pour parvenir à la perfection chrétienne ?

Il semble que non. Tout d'abord, Marthe figure au nombre des saintes. Elle est fêtée tous les ans, dans l'Église, le 29 juillet. Son attitude de service n'est donc peut-être pas à mettre d'emblée au pilori. Il serait simpliste de voir en Marthe la « méchante » et en Marie la « gentille ». Le service est tenu au contraire en grande estime dans l'Église. La Vierge Marie ne se dit-elle pas la « servante du Seigneur » et le Pape, depuis Grégoire le Grand, le « serviteur des serviteurs de Dieu » ? Dans les procès de béatification, n'appelle-t-on pas le présumé bienheureux « Serviteur, Servante de Dieu » ? Pour être déclaré saint, il faut donc avoir bougé un minimum, à l'exemple de Marthe plus que de Marie.

De plus, le service, l'action, c'est ce qui caractérise Marthe. Toujours, elle gardera cette attitude. Elle bondira au devant de Jésus après la mort de Lazare (cf. Jn 11, 20). Quand celui-ci aura ressuscité, Jean la décrira encore comme celle qui « fait le service » (Jn 12, 2). Marthe est comme montée sur des ressorts. Elle ne tient pas en place, elle est née comme cela. Marthe, on ne la refait pas ! Le service, elle aime ça ! Dans un sens, c'est sa meilleur part, ce qu'elle a de mieux à offrir au Seigneur. Marie est d'ailleurs bien typée elle aussi. Dès qu'on entend parler d'elle dans l'Évangile, elle est toujours du côté des pieds de Jésus, ou au mieux assise à la maison. Elle non plus, on ne la refait pas ! Ces deux saintes se sont donc sanctifiées avec leur caractère propre, leurs personnalités différentes.

Plus que la bougeotte de Marthe, ce qui va faire l'objet d'un doux reproche de Jésus, c'est en fait un excès d'inquiétude. « Marthe, Marthe, tu t'inquiètes et tu t'agites pour bien des choses ». Chez Marthe, ce qui ne va pas, ce n'est pas qu'elle « s'inquiète et s'agite », mais c'est qu'elle le fasse « pour bien des choses », c'est que tout dans sa vie soit prétexte à l'inquiétude. S'inquiéter et s'agiter, cela peut parfois être une réaction louable. Les parents savent bien que quand un enfant va mal, il est dans un sens légitime de s'inquiéter, que l'inverse serait pécher par insouciance. Il y a même des attitudes soit disant « contemplatives » qui peuvent être coupables. Jésus ne dit-il pas ailleurs dans l'Évangile : « Ce n'est pas en me disant : “Seigneur, Seigneur”, qu'on entrera dans le Royaume des cieux, mais c'est en faisant la volonté de mon Père » (Mt 7, 21). D'ailleurs dans notre Évangile, Jésus n'a pas l'attitude du parfait contemplatif, stoïque et impassible, sinon il n'aurait même pas répondu à Marthe et aurait continué son « colloque contemplatif » avec Marie. Au contraire, sa réponse résonne comme une sorte de douce inquiétude : « Marthe, Marthe ! ».

À la suite de saint Augustin – s'exclamant au début de ses *Confessions* : « Notre cœur est inquiet jusqu'à ce qu'il repose en vous, Seigneur ! » – toute une tradition spirituelle a vu dans l'inquiétude non pas

tant un défaut que la condition nécessaire pour rejoindre le bien parfait qu'est Dieu. L'inquiétude est alors devenue une sorte d'expression, la moins mauvaise possible ici-bas, de l'amour. Marthe devint comme une figure de l'Église militante plongée dans les soucis et Marie, une image de l'Église à venir, à la fin des temps, baignée dans le repos.

Cette interprétation, qui a obtenu ses lettres de noblesse avec saint Augustin, a pu cependant donner lieu par la suite à des excès qui nous conduisent tout droit à la deuxième fausse piste ; celle de croire qu'il y aura toujours de l'inquiétude dans la vie ici-bas, quoiqu'on fasse, quelque soit notre vocation, active ou contemplative. « Après tout, se dirait un partisan de cette opinion, qui sait si Marie n'était pas rongée d'inquiétude aux pieds de Jésus en pensant à sa sœur qui faisait tout le service ! Par conséquent, se dirait-il encore, quitte à être inquiet, il vaut mieux l'être au maximum. Un maximum d'inquiétude ici-bas sera sûrement une garantie d'un maximum de quiétude dans l'autre monde ! Ce n'est pas possible d'être Marie ici-bas ; ça, c'est pour l'autre vie. Soyons tous de bonnes Marthe pour l'instant ; après, on verra, finirait-il par conclure ».

L'Église n'a jamais cautionné une telle opinion. Tout d'abord, il faut savoir que, dans la liturgie, Marie a la primauté ; elle est fêtée le 22 juillet, 8 jours avant sa sœur Marthe. Elle est donc un modèle de sainteté encore plus valable que sa sœur. Ensuite, il existe dans l'Église une catégorie de baptisés qui imitent de près la vie de Marie de Béthanie. Ce sont les personnes consacrées. Le concile Vatican II parle d'elles en faisant explicitement référence à notre Évangile : « Que les religieux, fidèles à leur profession, abandonnant tout pour le Christ le suivent lui comme l'unique nécessaire, écoutant ses paroles, occupés de ce qui le concerne » (Vatican II, *Perfectae caritatis*, n. 5). De même Jean-Paul II a confirmé plus récemment « l'excellence objective de la vie consacrée » et, par là, de la vocation contemplative dans l'Église (*Vita consecrata*, 1996, n. 18). C'est dans ce sens que les moines n'ont pas forcément honte de vivre dans une sorte de « sainte oisiveté » au risque parfois de passer pour des inutiles aux yeux de leurs contemporains. La vie des moines est ainsi le témoignage du primat d'une certaine verticalité sur tout engagement fébrile purement horizontal. L'alignement vertical des visages de Jésus et de Marie, assise aux pieds du maître, en donne comme la preuve.

Donc il n'est pas possible dans la vie chrétienne de reléguer Marie entièrement pour l'autre vie. Tous autant que nous sommes, dans nos vocations propres, il nous faut être, au moins un peu, Marie. C'est ce que l'on fait au minimum à chaque messe dominicale, où l'on laisse ses soucis à l'entrée de l'église, où l'on s'assied un instant pour écouter la Parole et être avec le Christ, comme Marie. Donc si l'on se sent plutôt comme Marthe, il faut tout de même être un minimum Marie. Certains jours l'on doit d'ailleurs savoir lutter énergiquement contre une mauvaise inquiétude qui nous assaille, contre une voix en nous qui voudrait comme « étouffer Marie ».

Après avoir successivement pris la défense de Marthe et fait l'apologie de Marie, nous comprenons peut-être qu'il ne nous reste plus qu'à « joindre Marthe et Marie ». Cette union des deux sœurs en nous ne se fait pas à la force du poignet, comme par une tension permanente de l'âme. Marthe et Marie, ce n'est pas un bel idéal humain qu'il faudrait tenir par ses propres forces. Par la grâce de notre baptême, nous sommes en quelque sorte configurés à Marie et Marthe, hôtes du Seigneur. Cette réalité précède toute attitude extérieure de contemplation ou d'action. Marie et Marthe forment en nous comme une seule personne morale. Par la grâce du baptême, chacun de nous devient une « sainte Marie-Marthe » en puissance.

Dès lors, confiance, frères et sœurs ! « La meilleure part qui ne nous sera pas enlevée », c'est la confiance en la grâce de notre baptême. Cet équilibre entre Marie et Marthe ne nous appartient pas. Il dépasse infiniment le regard le plus perçant que nous pourrions porter sur nous-mêmes, les forces de notre seule raison. Notre être profond est devenu l'hôte du Seigneur. Il *est* Marthe et Marie. Cette paix baptismale fondamentale est l'« unique nécessaire ». Marthe et Marie y sont indissociablement unies. En elles, une journée surchargées au milieu des agitations de ce monde peut cependant se passer dans une parfaite et douce immobilité spirituelle. En elles, l'angoisse légitime pour le salut des âmes et la joie rayonnante de l'amoureux sont une seule réalité.

Saintes Marie et Marthe, priez pour nous ! Gardez-nous dans la grâce de notre baptême. Amen.